



Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

« Assises » du financement des universités

Pourquoi FO ESR ne partagera pas le repas du Ministre

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche (et de l'espace), Philippe Baptiste, tenait à tout prix à ouvrir en grande pompe ses « Assises du financement des universités ». Il a pour ce faire invité toutes les organisations syndicales représentées au niveau national (dont FO ESR) à un « déjeuner de travail » lundi 9 février. FO ESR a refusé d'y participer, en dépit d'insistances diverses. Pourquoi ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec le ministre d'un gouvernement qui tente d'enrôler les universités dans sa propagande belliciste, qui a pour but d'embrigader tous nos étudiants, pour les envoyer se « sacrifier » dans une guerre prochaine, marche à la guerre pour laquelle des milliards d'euros sont débloqués, alors que l'on refuse quelques dizaines de millions aux universités ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec le ministre d'un gouvernement qui perpétue la politique d'assèchement de l'emploi statutaire, avec des charges supplémentaires effarantes sur les statutaires, avec aussi le développement exponentiel de l'emploi contractuel, jusque dans la recherche de très haut niveau, au point qu'il est déjà prépondérant dans plusieurs universités ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec le ministre d'un gouvernement qui perpétue une politique d'« autonomie » budgétaire qui implique le report sur les universités (simples « opérateurs ») de multiples charges qui devraient incomber à l'État ? Qui contraint de ce fait les universités à trouver des sources de financements, dites « ressources propres », ailleurs ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec le ministre d'un gouvernement qui perpétue la politique d'augmentation des frais d'inscription (comptés parmi les « ressources propres »), hier pour les étudiants venant de pays hors UE (qui contribuent de plus de manière très importante aux avancées de la recherche), aujourd'hui pour les étudiants d'écoles ingénieurs publiques, demain pour tous ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec un ministre qui perpétue délibérément une politique d'appui à l'enseignement supérieur privé, à coup de « reconnaissances » de diplômes ou d'établissements, et maintenant avec un projet de loi visant à sa reconnaissance officielle par l'État, comme dans le premier et le second degré ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas avec le ministre d'un gouvernement qui entend proroger la « recherche sur projets » (qui fait inexorablement reculer la France dans les classements internationaux de recherche), le HCERES, la destruction des organismes de recherche comme le CNRS, dont les unités de recherche sont vouées pour la plupart à être placées sous la coupe d'universités sans moyens ?

Pourquoi FO ESR refuse de partager un repas à zéro euro avec le ministre d'un gouvernement qui, pour imposer un budget qui saborde les services publics, fait l'aumône d'un repas à un euro soi-disant « pour tous les étudiants » mais sans aucun des moyens nécessaires pour le mettre en œuvre, au mépris des conditions de travail des personnels des CROUS, de la santé et même de la

sécurité, et en réalité au mépris des étudiants, qui seront loin de pouvoir « tous » accéder à ce repas à un euro ?

Ces interrogations, auxquelles les réponses sont évidentes pour tous les personnels de l'ESR, ne sont pas exhaustives.

Quoi qu'il en soit, FO ESR ne se prêtera pas à une opération de communication, fût-elle payée d'un repas ministériel.

FO ESR continuera à défendre en toute indépendance les revendications des salariés de l'ESR sans aucune compromission.

Monsieur le Ministre de l'ESR, au milieu d'un champ de ruines, les victimes de ne partagent pas leur repas avec leurs agresseurs !

Montreuil, le 7 février 2026.